Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 135 (1990)

Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

grisaille, grâce, si j'ose dire, au chef du DMF. Invité, il parla du bientôt célèbre à ses yeux 26.11.89, ce qui étonna nos amis étrangers, lesquels n'avaient pas en mémoire qu'une votation aussi insipide que celle sur l'existence de l'armée ait pu avoir lieu en Suisse et que ce projet avait été largement rejeté. Quant aux déclarations à propos de l'armée 95, ils les prirent avec sourire. (Ils n'étaient évidemment pas en mesure de savoir que l'organisation militaire de la Confédération n'est pas du ressort du Conseil fédéral et, encore moins, du chef du DMF!) Pourquoi ce sourire? — Parce que ce qu'ils avaient vu la veille au Glaubenberg les avait persuadés du bon chemin que nous suivons depuis belle lurette, avec ou sans rapière, avec ou sans droite (quelle horreur!) ou gauche (quel gâchis!).

A la fin de cette page, il convient d'ajouter que le chef du DMF a bien passé la rampe: émaillant ses propos de «Witz», plus il avançait, plus il obtint un facile succès auprès d'auditeurs non suisses, peu habitués à ce genre de la part des ministres de la Guerre de leurs pays.

Le rédacteur en chef RMS

